

Relations avec les institutions de la Croix-Rouge

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1964)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

préhension mutuelle, les experts ont exprimé leur avis et recommandations, qui ont été extrêmement utiles au Comité international. Le résultat de ces délibérations destiné à être soumis aux gouvernements et aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, a fourni les éléments essentiels propres à l'élaboration future d'une réglementation de droit international.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA CROIX-ROUGE

Reconnaisances officielles

Le CICR a prononcé, en 1964, la reconnaissance officielle de deux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, celle de la Jamaïque et celle du Népal, toutes deux en date du 1^{er} octobre. Le nombre des Sociétés nationales officiellement reconnues a ainsi passé à 104.

Réunions de la Croix-Rouge internationale

Le président du Comité international, M. Léopold Boissier, le président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, M. John MacAulay, et le président de la Commission permanente, l'ambassadeur André François-Poncet, se sont réunis à Paris le 16 mars 1964. Cette réunion précéda et prépara la session de la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale qui eut lieu, le 22 septembre à Genève, sous la présidence de M. François-Poncet.

Le même jour, le CICR accueillit à son siège les représentants d'une quarantaine de Sociétés nationales, réunies à Genève à l'occasion d'une session du Comité exécutif de la Ligue. Il organisa à leur intention une séance d'information au cours de laquelle furent présentés des exposés sur les principales de ses actions.

M. Boissier, qui était alors sur le point de quitter ses fonctions de président du CICR, saisit cette occasion pour prendre congé des Sociétés nationales et de leur fédération, la Ligue, et pour les remercier de l'appui qu'elles lui ont apporté au service d'une cause humanitaire commune. M. François-Poncet, président de la Croix-

Rouge française et de la Commission permanente, M. MacAulay, président de la Ligue, et le professeur Gueorgui Miterev, président de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS, exprimèrent à M. Boissier leur gratitude pour sa remarquable activité à la tête du CICR et le regret éprouvé par le monde de la Croix-Rouge à la nouvelle de sa démission.

Quelques jours après son entrée en fonctions, le 1^{er} octobre, le nouveau président du CICR, M. Samuel A. Gonard, tint à rendre visite à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et à son secrétaire général, M. Henrik Beer. Il saisit l'occasion de se documenter sur l'activité de la fédération des Sociétés nationales.

Notons enfin que la Ligue et le CICR ont continué de tenir, alternativement au siège de l'une et de l'autre institution, des séances mensuelles conjointes pour traiter de nombreux sujets intéressant le mouvement de la Croix-Rouge.

Sociétés nationales

En plus des nombreuses relations de travail déjà mentionnées dans ce rapport, le CICR a eu des contacts multiples avec les Sociétés nationales et a saisi toutes les occasions de resserrer ses liens avec elles. Plusieurs de ses représentants ont fait auprès d'elles bon nombre de missions et de visites, dont les principales énumérées par ordre chronologique, furent les suivantes :

En janvier, M. S. A. Gonard, alors vice-président, accompagné de M. G. Hoffmann, délégué général, tous deux en route pour le Yémen, firent une brève visite à la Croix-Rouge du Liban, à Beyrouth. Le même mois, M. J. R. Wilhelm, conseiller-juriste, à l'occasion de consultations sur le statut de la protection civile, se rendit auprès des Sociétés nationales de Grande-Bretagne, de France, de Belgique et des Pays-Bas. M. Borsinger, secrétaire de la présidence, visita également la Croix-Rouge britannique.

En février, MM. Gonard et Hoffmann furent accueillis par le Croissant-Rouge de la République arabe unie, puis par celui de l'Arabie saoudite. M. F. Siordet, membre du Comité, visita la Croix-Rouge française à Paris. M. C. Pilloud, directeur adjoint des affaires générales, participant à Oslo à une conférence sur les forces de sécurité de l'ONU, rendit visite à la Croix-Rouge norvégienne.

En mars, M. G. Hoffmann, délégué général, eut des entretiens à Lisbonne avec la Croix-Rouge portugaise. Il fit également une visite à la Croix-Rouge britannique à Londres.

En avril, M. L. Boissier, alors président du CICR, accompagné de M. J. Pictet, reçut à Varsovie le grade de docteur *honoris causa* de l'université de cette ville et, à cette occasion, fut accueilli par la Croix-Rouge polonaise, qui fit visiter aux représentants du CICR son comité de Gdansk. M. F. Siordet, membre du Comité, représenta le CICR au V^e Congrès de la Croix-Rouge bulgare à Sofia. Au retour, il s'arrêta à Belgrade pour une visite à la Croix-Rouge yougoslave. M. J. Pictet, directeur des affaires générales, qui participait au X^e entretien organisé par la Commission médico-juridique de Monaco, fut reçu par la présidente de la Croix-Rouge monégasque. M. Pilloud, directeur adjoint, se rendit, en compagnie de représentants de la Ligue, auprès de la Croix-Rouge autrichienne pour des entretiens relatifs à l'organisation de la XX^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, prévue pour octobre 1965 à Vienne.

En mai, M. L. Boissier, président, accompagné de M. R. J. Wilhelm, conseiller-juriste, participa aux manifestations organisées à Belgrade par la Croix-Rouge yougoslave pour commémorer le vingtième anniversaire de sa reconstitution. Il visita aussi les Croix-Rouges des républiques fédérées de Croatie, Macédoine, Serbie et Slovénie. M. M. Bodmer, vice-président, représenta le CICR à la commémoration du centenaire de la Croix-Rouge de Belgique, à Bruxelles. M. H. Bachmann, également vice-président, le représenta à la 79^e assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse à Leysin. M. A. Durand, délégué général pour l'Asie, après une visite à la Croix-Rouge du Cambodge, à Phnom-Penh, participa au forum organisé à Sydney par la Croix-Rouge australienne, avec le concours de la Ligue et en présence de dirigeants des Sociétés nationales de Birmanie, Chine, Ceylan, République de Corée, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, République des Philippines et Thaïlande. M. H. Beckh visita le siège de la Croix-Rouge autrichienne, à Vienne, où il retourna en décembre. M. R. Du Pasquier, chef du Service d'information, fut pendant deux semaines l'hôte de la Croix-Rouge américaine qui organisa pour lui un stage d'étude.

En juin, M. M. Bodmer, vice-président, en séjour privé dans ce pays, visita la Croix-Rouge des Pays-Bas. M. G. Hoffmann, délégué général pour l'Afrique, eut des entretiens à Khartoum avec les dirigeants du Croissant-Rouge soudanais, M. R. Du Pasquier, chef du Service d'information, fit, comme hôte de la Croix-Rouge canadienne, une visite d'étude de quinze jours à cette Société.

En juillet, M. L. Boissier, président, accompagné de M. P. Jequier, délégué, assista aux manifestations organisées à Madrid pour commémorer le centenaire de la Croix-Rouge espagnole.

En août, M. G. C. Senn, délégué, visita la Croix-Rouge du Burundi, à Bujumbura, où il s'était déjà rendu en janvier. A l'occasion d'un séjour en Islande, M^{lle} A. Pfirter, chef du Service du personnel sanitaire, visita la Croix-Rouge de ce pays, à Reykjavik.

En octobre, le professeur A. Franceschetti, membre du CICR, en séjour privé aux Etats-Unis, rendit visite à la Croix-Rouge américaine.

En novembre, M. G. Hoffmann, délégué général pour l'Afrique, visita la Croix-Rouge éthiopienne à Addis-Abeba. M. A. Durand, délégué général pour l'Asie, se rendit à Djakarta pour des entretiens avec la Croix-Rouge indonésienne. M. C. Pilloud, directeur-adjoint, retourna à Vienne pour étudier avec la Croix-Rouge autrichienne et la Ligue la préparation de la XX^e Conférence internationale.

En décembre, M. L. Boissier, membre et ancien président du CICR, se rendit à Londres pour recevoir, des mains du duc de Gloucester, le diplôme d'honneur de la Croix-Rouge britannique. M. S. A. Gonard, président, accompagné de M. R. Gallopin, directeur exécutif, visita le siège de la Croix-Rouge suisse, à Berne.

Notons également qu'une mission du CICR, composée de M. H. Bachmann, vice-président, et de M. C. Pilloud, directeur adjoint, s'est rendue en mars en Israël afin de prendre contact avec les représentants du gouvernement et avec les dirigeants de la Société du Magen David Adom (Bouclier-de-David rouge). Il s'agissait en particulier d'examiner la possibilité pour cette Société de devenir membre de la Croix-Rouge internationale. On sait que son adhésion officielle à l'institution n'a pas été possible jusqu'à présent, en raison du nom et de l'emblème particuliers qu'elle emploie.

Gestion de fonds

En 1964, la Commission paritaire chargée de distribuer les revenus du Fonds de l'impératrice Shôken (commission qui comprend des représentants du CICR, de la Ligue et de la Croix-Rouge japonaise), a alloué une somme de Fr. 10.000 à la Croix-Rouge de Sierra-Leone, pour l'achat d'un véhicule « Landrover ».

En 1964, la Commission spéciale du CICR pour le Fonds Augusta, chargée de distribuer, tous les quatre ans, les revenus du Fonds, a réparti une somme de Fr. 13.000 de la manière suivante : Fr. 2000 à la Croix-Rouge de Birmanie pour sa banque de sang ; Fr. 1500 à la Croix-Rouge de Norvège pour son service social des prisons ; Fr. 4000 à la Croix-Rouge du Pakistan pour l'achat d'un réfrigérateur pour sa banque de sang ; Fr. 2000 à la Croix-Rouge thaïlandaise pour l'achat de matériel d'instruction en faveur de son Ecole d'infirmières ; Fr. 2000 à la Croix-Rouge togolaise pour sa garderie d'enfants ; Fr. 1500 à la Croix-Rouge uruguayenne pour ses équipes de secours.

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Comme les précédentes années, le CICR a entretenu des relations suivies avec les Nations Unies et avec leurs institutions spécialisées, particulièrement avec celles qui exercent une activité humanitaire, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés et l'Organisation mondiale de la Santé. Il eut avec elles de fréquents contacts personnels et échanges d'informations.

Le CICR s'est fait représenter par des observateurs à différentes réunions de l'OMS à Genève. En outre, M. Boissier, président, a assisté à la séance inaugurale de la 17^e Assemblée mondiale de la Santé, le 3 mars 1964.

Avec d'autres institutions, gouvernementales ou non, qui ne dépendent pas des Nations Unies, le CICR a entretenu des relations suivies. Il a délégué des observateurs à deux réunions du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), en mai et en novembre à Genève.